

## IV - provision pour risques et charges (PPRC) :

### 1. Principe

Il s'agit essentiellement des provisions destinées à faire face (couvrir) des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est encore incertaine.

- De charges non encore nées, mais très probables ;

- Des risques dont la nature est précisée, mais le montant est incertain.

Les provisions pour risques et charges concernent le passif de l'entreprise

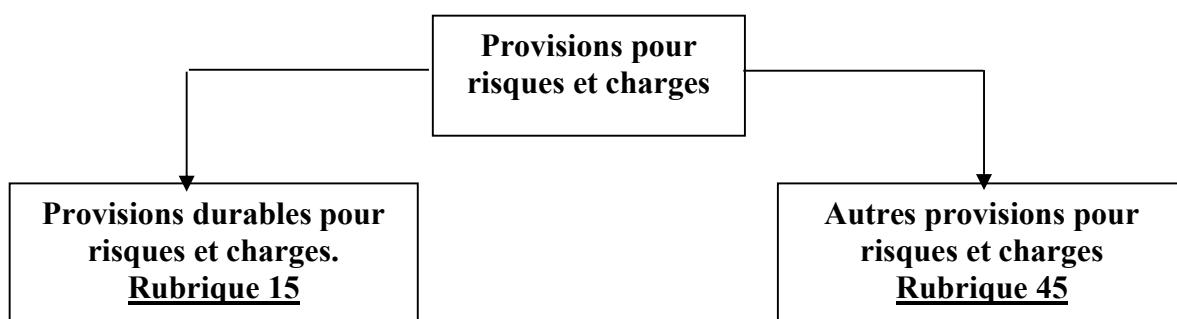
Elles suivent le même principe comptable que celui des provisions pour dépréciation

- Constatation
- Réajustement,
- Annulation

### 2. Classification :

On distingue deux types de provisions pour risques et charges ;

La classification est effectuée selon le critère de délai de réalisation du risque ou de la charge ;



### 3. Types de PPRC :

Le PCGE prévoit deux types :

**Durables** : délai prévu de réalisation supérieur à 12 mois à la date de clôture de l'exercice ou à la date du bilan . Il s'agit des comptes de la rubrique 15 (financement permanent).

**Momentanées** : délai prévu de réalisation inférieur ou égale à 12 mois à la date de clôture de l'exercice : comptes de la rubrique 45 (passif circulant).

1488 Dettes de financement diverses
<b>15 Provisions durables pour risques et charges</b>
151 Provisions pour risques
1511 Provisions pour litiges
1512 Provisions pour garanties données aux clients
1513 Provisions pour propre assureur
1514 Provision pour pertes sur marchés à terme
1515 Provisions pour amendes, double droits, pénalités
1516 Provisions pour pertes de change
1518 Autres provisions pour risques
155 Provisions pour risques et charges

4493 Intérêts courus et non échus à payer
4495 Comptes de répartition périodique des prêts et avances
4497 Comptes transitoires ou d'attente - crédit
<b>45 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>
4501 Provisions pour litiges
4502 Provisions pour garanties données aux clients

**Remarque :**

- Le caractère de la charge ou du risque détermine la nature de la dotation à débiter.
- Leur traitement repose sur la détermination, d'une part du caractère de la provision (**d'Exploitation, Financières ou non courante**); et d'autre part sur son horizon temporel (**Durable ou momentanée**).

**4. Comptabilisation des PPRC :**

On respecte la même logique

Inventaires N	Inventaires N +1	Au cours de l'ex N+i	Inventaires N +i
<b>Constitution</b> de la provision suite à la constatation de la dette probable	Réajustement en plus ou en moins	<i>Constatation de la charge effective</i>	<b>Annulation</b> de la Provision devenue sans objet

**A) La constitution ou réajustement vers la hausse**

6195 6393 6595  15 ou 45	D.E. Prov. Pr. R.C D. Prov. Pr. R.C Financiers DNC aux Prov.Pr.R.C  Constatation / augmentation ...	31/12  un des comptes de la rubrique= 15 ou 45	Dot	
--------------------------------------	---	--	-----	--

**B) L'annulation et le réajustement vers la baisse :**

15 ou 45  7195 7393 7595	un des comptes de la rubrique 15 ou 45  .....	31/12  Rep / PPRC Rep / PPRC Financiers Rep NC / PPRC	Rep	
--------------------------------------	---	---	-----	--

**Exemple :****➔ Exemple 1 :**

- Au 31/12/2021, à la suite d'un litige avec un transporteur, et après consultation de son avocat, l'entreprise COTEF estime à 8000 DH le montant des dommages- intérêt à verser. Dénouement de l'affaire prévu au cours de l'exercice suivant.

**➔ Exemple 2 :**

- L'entreprise COTEF prévoit, au cours de l'exercice 2021, de réaliser des travaux de rénovation de ses locaux en 2024. Le coût est estimé à **30 000 dh**. Elle décide de répartir ce coût sur 3 exercices. Ecriture à passer à la fin des exercices 2021, 2022,2023 :

- Supposons que les travaux soient réalisés le **15/03/2023** au coût de **34 000 dh**. Ecriture ?

**➔ Exemple 3 :**

- Suite à un contrôle fiscal, l'entreprise AMAL constate, au 31/12/2021, qu'elle devra probablement payer, durant l'exercice suivant une amende de 15 000 dh.

### **3.2.3. PPD des titres et valeurs de placement (TVP) :**

### *a. Généralités*

Les titres et valeurs de placement sont des titres acquis par l'entreprise dans le but de réaliser un gain dans le court terme (gain rapide) ;

Les TVP sont enregistrés à leur prix d'achat (VO = Prix d'acquisition) ;

Ils figurent dans la classe de l'Actif Circulant, au compte 3500 Titres et Valeurs de Placement ;

A l'inventaire, les moins values sur les TVP sont constatées par des provisions.

### *b. Principe comptable*

### **1. Constatation ou augmentation**

<b>6394 3950</b>	<b>D.A.Prov. P. Dép. des TVP  Dotation de l'exercice</b>		<b>PPD des TVP</b>	<b>Dot</b>	<b>Dot</b>
----------------------	--	--	--------------------	------------	------------

## **2. Diminution ou annulation**

<b>3950</b>	<b>Prov. P.Dép. des TVP</b>		<b>Rep</b>	
<b>7394</b>	<b>Reprise de l'exercice</b>		<b>Rep / Prov. P. Dép. des TVP</b>	<b>Rep</b>

**NB:** ....

### *3. cession des TVP :*

Il convient dans ce cas de :

- ✓ *Constater la sortie des TVP cédés en mettant en évidence le résultat de la cession (perte/gain).*
  - ✓ *Annuler la provision éventuelle sur les titres cédés.*

Résultat de la cession = (prix de cession unitaire – prix d'achat unitaire) x Quantité cédée

- La moins-value est enregistrée dans le compte **6385 « Charges nettes sur cession des TVP »**

- Le plus-value est enregistrée dans le compte 7385 « *Produit nettes sur cession des TVP* »

***Exercice d'application -7:***

Au 31/12/2023, le portefeuille des TVP de l'E/se SOUS PLASTIC se présente comme suite :

TVP	Q/tes	PA unitaire	Cours au 31/12/2023	Cours au 31/12/2024
<b>A</b>	<b>120</b>	<b>200</b>	<b>190</b>	<b>195</b>
<b>B</b>	<b>50</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>108</b>
TVP	Q/tes	PA unitaire	PROVISIONS 2023	Cours au 31/12/2024
<b>C</b>	<b>160</b>	<b>250</b>	<b>800</b>	<b>240</b>
<b>D</b>	<b>200</b>	<b>160</b>	<b>2000</b>	<b>166</b>

En autre, L'E/se a cédé, au 31/12/2023, par l'intermédiaire de sa banque, les titres suivants :

- 20 titres A à 192 Dhs ;
- 25 titres B à 107 Dhs ;
- 120 titres D à 165 Dhs.

Frais de cession 180 HT, TVA 10%

TAF : Enregistrer les écritures nécessaires au 31/12/2023.

Correction :

	PA	Provisions 06	TVP cédés	TVP gardés	Provisions 07	Ajustement	
						dot+	Rep-
<b>A</b>							
<b>B</b>							
<b>C</b>							
<b>D</b>							
	16						

PROF LAAROUSSI

### 3.2. Les Provisions pour dépréciation de l'Actif Immobilisé :

Les amoindrissements, non irréversible, de la valeur de certaines immobilisations sont constaté par des provisions pour dépréciation. La perte probable est constatée lorsque la valeur d'entrée d'un actif non amortissable est inférieure à sa valeur actuelle à l'inventaire.

Les provisions pour dépréciation se rattachent principalement aux éléments non amortissables, notamment :

-*Les Titres de participation.* ➔ (*Les titres de l'actif immobilisé*)

-*Le fond commercial*

-*Les Terrains*

Des immobilisations autres que financières

#### 3.2.1- les provisions pour dépréciations des ..... « TP »

Les titres de participation sont des actions achetées dans l'objectif de participer dans le capital et la gestion d'une autre société.

Les titres de participation sont considérés comme des immobilisations financières par ce qu'ils sont conservés pour une longue durée.

##### 1. COMPTABILISATION DES TP

###### a-Constitution

6392 2951	D.A.Prov. P. Dép. des Immob Fin  Dotation de l'exercice	PPD des TP	Dot	Dot
--------------	--	------------	-----	-----

###### b) Annulation de la provision (de cession)

5141 6147 34552 7514	-banque -service bancaire -Etat TVA Récupe / charge  - cession des TP cédés ....	PC des Immob Fin	PC – (1+2) 1- PC * Com 2- TVA	PC
6514 2510	VNA des Immob Fin cédées  Sortie des TP de ..... cédés	TP	VO	VO
2951 7392	Prov. P.Dép. des TP  Annulation de la Provision des TP de ... cédés	Rep / P. P. Dép. des Immob Fin	Rep (a)	Rep (a)

**Application - 8****2. Annulation de la provision et Cession des titres de participation**

L'état des titres de participation à l'inventaire 2024 est le suivant :

Titres	Nombre	Prix D'achat Unitaire « PAU »	Provision 31/12/2022	Cours Au 31/12/2024
Actions A	600	520	7200	495
Actions B	2000	300	-	270

*Cession des titres : le 20/12/2024 l'avis de crédit bancaire n°22554 relatifs à la cession de 240 actions au prix unitaire de 550 DH, non enregistré mentionne des commissions hors taxes de 2000 Dh et de la TVA au taux de 10%.*

**1- Compléter l'état des titres suivants :**

Titres		Nombre	PAU	Provision		Ajustement NP - AP	
				2023	2024	Dot	Rep
Actions A	Cédées						
	Non Cédées						
Actions B							

Calcul justificatif :




### 3.2.2- les provisions pour dépréciations des .....

### 3.2.2- les provisions pour dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

*Pour les Immobilisation incorporelles*

61942 2920	D.E.P.P.D des Immob Incorp <i>Constatation / augmentation</i>	31/12	P.P.D des Immob Incorp	Dot	Dot
---------------	--	-------	------------------------	-----	-----

*: Pour les immobilisations corporelles :*

6194 2930	D.E.P.P.D des Immob corp <i>Constatation / augmentation...</i>	31/12	P.P.D des Immob corp	Dot	Dot
--------------	---	-------	----------------------	-----	-----

#### Application -11

On relève de la balance avant inventaire au 31/12/2021, de l'entreprise SOREDIA les informations suivantes :

N° compte	Intitulé	VO	Valeur actuelle VA
2230	Fonds commercial	400 000	350 000
2310	Terrains	700 000	600 000

**TAF : Passer les écritures nécessaires au 31/12/2021**

#### Correction

#### Calcul des provisions :

Eléments	VO	VA	Provision 31/12/2021
Fonds commercial			
Terrains			

#### Les écritures comptables :

--	--	--

--	--

### B- Annulation et Ajustement vers la baisse ou Diminution de la provision

#### Pour les Immobilisation incorporelles :

2920	P.P.D des Immob Incorp	31/12	Rep / P.P.D des Immob	Rep	Rep
<i>Annulation / Diminution</i>					

#### Pour les immobilisations corporelles :

2930	P.P.D des Immob corp	31/12	Rep / P.P.D des Immob	Rep	Rep
<i>Annulation / Diminution ....</i>					

#### Application - 12

Au 31/12/2022, l'entreprise SOREDIA constate les faits suivants :

Fonds commercial	320 000
Terrains	660 000

TAF : Passer les écritures nécessaires au 31/12/2022

#### Correction :

#### Calcul des provisions :

Eléments	AP	NP	Réajustement	
			Dot	Rep
Fonds commercial				
Terrains				

#### Les écritures comptables :

--	--	--

--	--

--

**C- les cessions****a) le jour de la cession :**

5141/3481 751 (2,3)	Banque /créance sur cession des Immob <i>Cession de l'immobilisation ...</i>	P.C des Immob (Corp / Incorp)	PC	PC
------------------------	---	-------------------------------	----	----

**b) Pour les immobilisations corporelles :**

651 (2,3) 2....	VNA des Immob (Corp / Incorp) cédées <i>Sortie de ....</i>	Compte intéressé	V.O	V.O
--------------------	---	------------------	-----	-----

**Application - 13**

Au cours de l'exercice 2023, l'E/se SOREDIA a effectué les opérations suivantes :

- Le 30/06/2023, le terrain a été cédé à 680 000.00 Dhs, par chèque bancaire ;
- Au 31/12/2023, la valeur du fonds commercial est estimée à 470 000.00 Dhs

**TAF : Passer les écritures nécessaires au 30/06/2023 et au 31/12/2023**

**Correction :**
